



Pour publication immédiate : 14 février 2012

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR DUFFY SE JOINT AUX AVOCATS DE DISTRICT DE LA VILLE DE NEW YORK, SURVIVANTS DE CRIMES VIOLENTS ET DEFENSEURS, AFIN DE SOUTENIR LA PROPOSITION DU GOUVERNEUR CUOMO D'ETENDRE LA BANQUE DE DONNEES ADN DE L'ETAT DE NEW YORK

Les victimes de crimes expliquent comment la banque de données ADN de New York a permis de traduire en justice leurs agresseurs.

Le Lieutenant Gouverneur Robert J. Duffy s'est joint aujourd'hui à l'Avocat de District du Comté Bronx, Robert T. Johnson, l'Avocat de District de Manhattan, Cyrus R. Vance Jr., l'Avocat de District du Comté de Queen, Richard A. Brown, l'Avocat de District du Comté Richmond, Daniel M. Donovan et l'Avocat Adjoint de District Brooklyn Anne Swern, afin de soutenir la proposition du Gouverneur Andrew M. Cuomo d'étendre la banque de données ADN de l'état, qui permettra de résoudre plus de crimes, rendre justice aux victimes et disculper les New Yorkais innocents. Le Lieutenant Gouverneur et les Avocats de District ont été également rejoints à la conférence de presse de la Ville de New York par le Secrétaire Adjoint de l'Etat de New York à la sécurité publique, Elizabeth Glazer ; Ariel Zwang, CEO de Safe Horizon ; Susan Xenarios, Directeur du Centre de traitement des victimes de crime de l'hôpital St. Luke-Roosevelt ; Ann M., mère d'une survivante à un viol ; Natasha Alexenko, survivante d'un crime violent et fondatrice du Projet de Justice Natasha ; et Tynetta Megginson, fille d'une victime d'un meurtre du Bronx.

« Lorsque le Gouverneur Cuomo a détaillé sa proposition de Budget exécutif le mois dernier, il a dévoilé les prochaines étapes de son plan pour construire un nouveau New York », a déclaré le Lieutenant Gouverneur Duffy. « Son plan d'étendre la banque de données ADN de l'état transformera notre système judiciaire pénal. Au cours de ma carrière dans les forces de l'ordre, j'ai pu constater, affaire après affaire, où la preuve ADN a fait la différence - en excluant les personnes soupçonnées, en identifiant les responsables de crimes et en donnant aux victimes la possibilité de tourner la page et une mesure de justice. Je ne peux imaginer pourquoi on voudrait empêcher l'exploitation de tout le potentiel d'un outil si puissant. »

L'Avocat de District Johnson a déclaré : « Cette proposition de loi protégera les communautés et les personnes innocentes poursuivies. Nous ne devons pas avoir peur de la transmission des données biologiques personnelles ou sensibles, car ces données ne seront pas stockées dans la banque de données de l'Etat de New York. Ce dont nous devons avoir peur, c'est du potentiel de violents criminels qui courent toujours, alors qu'ils pourraient être appréhendés, et des innocents qui restent en prison alors qu'ils pourraient être libérés. »

L'Avocat de District Vance a déclaré : « L'ADN est l'un des outils les plus puissants que nous ayons dans le système judiciaire pénal pour condamner les coupables et disculper les innocents. Mais la loi actuelle ne nous autorise à prélever l'ADN que sur moins de la moitié des criminels

condamnés. S'il y avait un médicament que nous savons guérirait et empêcherait la maladie, il est inconcevable que nous ne l'utiliserions que dans 50 pour cent des cas. En tant que membres des forces de l'ordre, notre responsabilité première est de protéger les résidents contre les crimes. Étendre la banque de données ADN nous permettrait d'exploiter pleinement la puissance de la technologie ADN comme outil anti-crime pour assurer la sécurité de nos communautés et apporter la paix et la justice à des milliers de victimes. »

L'Avocat de District Brown a déclaré : « L'ADN a le pouvoir d'incarcérer les coupables et de disculper les innocents. Cependant, l'ADN est prélevée sur moins que la moitié des personnes condamnées pour des crimes à New York. Cela doit changer. L'expérience nous enseigne que chaque fois que la banque de données ADN de l'état a été étendue depuis sa création en 1996, des milliers de nouvelles affaires non résolues l'ont été et d'innombrables crimes ont été évités. Le coût d'omettre plus de la moitié de tous les crimes de la liste exigeant la soumission d'ADN suite à une condamnation est que ceux qui commettent des actes brutaux de violence peuvent échapper à l'identification et rester libres pour augmenter le nombre de victimes dans leur sillage. Étendre la banque de données pour y inclure les délits de Loi pénale atténuera cette souffrance et fera que les agresseurs restent libres pour commettre d'autres crimes. C'est une priorité principale des forces de l'ordre. »

L'Avocat de District Donovan a déclaré : « Il s'agit d'une question qui se place au-dessus de la politique ou de la partisanerie - il s'agit de la sécurité publique. Et cette proposition permettra littéralement de sauver des vies - en empêchant les crimes, en disculpant ceux qui sont injustement accusés de crimes et en apportant du réconfort aux victimes et à leurs familles. Je félicite le Gouverneur pour faire de l'extension de la banque de données ADN de l'état une priorité de son administration, et j'invite tous mes collègues des deux bords de l'allée à le rejoindre. »

L'Avocat Adjoint de District Swern a déclaré : « L'Avocat de District Charles J. Hynes félicite le Gouverneur pour sa proposition d'étendre la banque de données ADN. Une banque de données plus complète permettra enfin à l'Etat de New York de réaliser pleinement le potentiel scientifique pour protéger les innocents et obliger les coupables à rendre des comptes. La sécurité publique ne demande pas plus. »

L'Etat de New York doit encore exploiter le plein potentiel de la banque de données ADN, la loi d'état ne permettant de recueillir l'ADN que sur 48 pour cent des délinquants condamnés pour un crime selon la Loi pénale. Actuellement, quiconque est condamné pour un crime ou l'un des 36 délits de Loi pénale doit fournir un échantillon d'ADN.

La proposition du Gouverneur exigerait que les échantillons d'ADN soient recueillis sur les condamnés de tous les délits de Loi pénale et de tout crime déterminé par les autres lois d'état, comme le délit de conduire en état d'ébriété en vertu de la Loi sur la Circulation et les Véhicules, la cruauté aggravée envers les animaux en vertu de la Loi des Marchés et de l'Agriculture, et les infractions liées aux drogues en vertu de la Loi sur la Santé publique.

La banque de données a été créée en 1996. Depuis cette date, la preuve ADN a aidé les procureurs à résoudre plus de 2 700 crimes et à disculper 27 New Yorkais.

La Secrétaire Adjointe à la sécurité publique de New York, Elizabeth Glazer, a déclaré : « Chaque jour que nous attendons l'extension de la banque de données ADN de l'état, une autre affaire s'avère non résolue, une personne injustement condamnée reste en prison, et nous

risquons que l'un de nos proches ne soit victime d'un crime qui aurait pu être empêché. Comment nous le savons ? Parce que nous avons la preuve qui montre que chaque fois que nous avons étendu la banque de données, nous avons résolu plus de crimes. C'est aussi simple. »

La dernière extension de 2006, qui pour la première fois a rendu les délits admissibles à l'ADN, a montré que les criminels ne se spécialisent pas. Un délinquant de bas niveau aujourd'hui est souvent un violent criminel d'hier :

- Les échantillons d'ADN recueillis sur les condamnés de délits pour des vols simples ont été reliés à 965 crimes, dont 51 meurtres, 222 agressions sexuelles, 117 vols à main armée et 407 cambriolages.
- Et les échantillons d'ADN recueillis sur les condamnés d'intrusion criminelle au deuxième degré ont été reliés à 30 homicides, 110 agressions sexuelles et 121 cambriolages, entre autres crimes.

Les données de la Division des Services de Justice pénale de l'état (DCJS) montrent aussi que les délinquants reliés à des crimes par la banque de données ADN ont eu trois condamnations antérieures pour des infractions non admissibles à l'ADN avant d'être condamnés pour des délits qui ont nécessité des échantillons d'ADN. De nombreux délits de bas niveau, non admissibles à l'ADN, sont précurseurs de crimes violents :

- 27 pour cent des condamnés pour l'utilisation non autorisée d'un véhicule sont par la suite arrêtés pour un crime violent dans les cinq ans de la condamnation pour un délit.
- 21 pour cent des condamnés pour trois autres délits - intrusion criminelle au troisième degré, hooliganisme au quatrième degré et vol de services - sont arrêtés par la suite pour un crime violent dans les cinq ans de leur condamnation pour l'un de ces délits.

Ann M. a déclaré : « Pendant plus de 10 ans, ma fille a vécu avec la peur que le monstre qui l'a violée, agressée, volée, et terrorisée dans sa propre chambre, reviendrait car il était libre, rôdant dans les rues. Mon mari et moi avons installé un système d'alarme, des lumières de détection de mouvement, et des portes sécurisées, mais tout cela ne suffisait pas à atténuer sa terreur. Son agresseur a continué à violer d'autres filles et n'a été arrêté qu'après que l'Etat de New York ait finalement permis de prélever l'ADN sur les condamnés de petits larcins. Combien de violeurs récidivistes autorisons-nous encore à rôder dans les rues de New York, simplement parce que nous n'avons pas étendu la banque de données ADN ? J'implore l'Assemblée législative de prendre la bonne décision et j'encourage le public à inviter leurs élus à soutenir la proposition du Gouverneur, parce que ce qui est arrivé à ma fille peut arriver à n'importe quel enfant. »

Natasha S. Alexenko a déclaré : « Mon violeur est un criminel récidiviste qui ne victimise plus les gens grâce à une correspondance ADN. Le prélèvement d'ADN sur tous les condamnés d'acte criminel sera un moyen d'empêcher la souffrance inutile des victimes de crimes, comme moi. L'ADN est un outil puissant, nécessaire, qui aidera les forces de l'ordre de l'état à empêcher d'autres crimes et à résoudre les affaires en cours. »

Tynetta Megginson a déclaré : « Etendre l'utilisation de la banque de données ADN de New York aidera les victimes et les familles de survivants à des crimes violents de guérir. Cela évitera aussi que d'autres New Yorkais deviennent des victimes de crimes. »

Ariel Zwang a déclaré : « Pour de nombreux clients, une part importante du processus de guérison est de savoir que la personne qui leur a fait du mal a été traduite en justice et que la bonne personne a été condamnée. Le projet de loi d'étendre le prélèvement d'ADN à tous les crimes est un outil puissant pour rendre justice aux survivants de crimes, et éviter que notre famille, nos amis et voisins ne soient victimes de violence. Au nom des 250 000 victimes de crime et d'abus que nous soutenons chaque année, nous invitons l'assemblée à voter l'extension de la banque de données ADN. »

Mariska Hargitay, Fondatrice et Présidente de la Fondation Joyful Heart, a déclaré : « A la Fondation Joyful Heart, nous avons constaté le pouvoir de guérison que la justice peut apporter aux survivants de violence sexuelle. Etendre la banque de données ADN et y inclure les échantillons des condamnés de tous les crimes, délits et infractions de Loi pénale assurera que les auteurs sont tenus responsables pour leurs crimes, que des milliers de New Yorkais sont épargnés des traumatismes de la violence et que les survivants ont obtenu la justice qu'ils méritent. Nous invitons l'Assemblée de l'Etat de New York à rejoindre le Sénat et le Gouverneur Cuomo dans le mouvement pour utiliser l'ADN à son plein potentiel. »

Susan Xenarios a déclaré : « Au cours des 35 dernières années, le Centre de traitement des victimes de crimes de l'hôpital St. Luke's-Roosevelt a offert des services à des dizaines de milliers de victimes de crime. Nous savons qu'une part du processus de guérison des victimes réside dans le sentiment de justice. L'extension de la banque de données ADN pour inclure toutes les condamnations prononcées après des crimes apportera un plus grand sentiment de justice aux victimes de crime. Au cours de la dernière décennie, l'utilisation de la technologie ADN dans la résolution des crimes a prouvé être un outil puissant et non-discriminatoire dans la condamnation des coupables. Tout aussi important, cette technologie protège ceux qui sont innocents. Mais plus important encore, la technologie ADN et l'extension de la banque de données ADN apporteront justice et guérison aux victimes, à leurs familles et à leurs communautés. »

Recueillir un échantillon d'ADN n'est pas une procédure envahissante : les délinquants reconnus coupables frottent l'intérieur de leur joue avec une languette de prélèvement. Le Centre des Enquêtes de police scientifique de l'Etat de New York convertit ensuite ce matériel en profil numérique, particulièrement unique pour ce délinquant. Le profil est utilisé seulement pour faire correspondre les condamnés avec les preuves trouvées sur la scène de crime, et relier les crimes qui peuvent impliquer le même auteur. Le profil ne peut pas être utilisé à d'autres fins et ne peut permettre d'identifier la race d'une personne, l'apparence, la santé ou le comportement.

La procédure par laquelle les profils d'ADN sont téléchargés, testés et comparés avec les condamnés assure que rien, à part la science, n'affecte les résultats d'une correspondance. Les noms, photographies ou antécédents judiciaires qui correspondent aux profils ADN ne sont pas conservés dans la banque de données, et la DCJS, l'agence confirmant l'identité une fois que la correspondance a été établie, n'a pas accès aux profils ADN conservés dans la banque de données. De plus, une fois que la correspondance ADN a été établie, des tests de confirmation sont effectués pour assurer sa précision avant notification aux laboratoires locaux et forces de l'ordre.

Le Centre des Enquêtes de la Police scientifique de l'Etat de New York à Albany peut traiter 10 000 échantillons d'ADN de condamnés par mois. La proposition d'extension du Gouverneur portera le total mensuel à moins de 7 000 et ne créera pas de retards.

Si elle est adoptée, la proposition du Gouverneur entrera en vigueur le 1 octobre 2012, et ne sera pas rétroactive. De plus, la proposition ne s'appliquera pas aux enfants impliqués dans des affaires devant les Tribunaux des Familles ou aux jeunes délinquants.

L'Etat de New York a lancé un site web interactif dans le cadre de la campagne du Gouverneur pour construire un nouveau New York et tenir les résidents informés des initiatives clés de l'état. Pour plus d'information, visiter www.NYGetInvolved.com et rejoindre la conversation #DNASTopsCrime.

###

*Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418*